

Chapitre VIII

Meurtre sur commande

Hommes de l'ombre, souffrant d'un déficit chronique en matière grise et guère courageux pour affronter le peuple et la réalité, nos généraux ont toujours eu recours à un paravent civil. Pourtant de nombreux Algériens étaient favorables à une prise en charge directe des affaires publiques par l'armée. Ce scénario aurait eu au moins le mérite de clarifier les choses.

Le paravent dont ils ont besoin doit répondre à certains critères. A savoir : être analphabète, inculte, apolitique et manipulable. C'est-à-dire un homme qui ne saura jamais prendre une décision sans en référer à ses sponsors. En somme, un Chadli bis.

Cependant, la conjoncture ne permettait pas au cabinet noir de puiser dans son vivier de militaires retraités, ni dans le sérail politique qui était à sa solde. Le divorce entre le peuple et le pouvoir était consommé depuis octobre 1988. Tout homme ayant appartenu de près ou de loin à ce système honni et rejeté par le peuple ne pouvait être le bienvenu.

C'est ainsi que l'idée de faire appel à un nom historique de la révolution pour sauver les meubles a germé dans le cerveau des parrains. Mais qui accepterait de servir de pantin entre les mains d'anciens sous-officiers de l'armée coloniale ?

Deux candidats potentiels émergent du lot : Aït Ahmed et Ben Bella. Deux hommes présents sur la scène à la tête de deux mouvements d'opposition, le FFS et le MDA.

C'est le général Touati « *El Mokh* » qui vend l'idée de contacter Hocine Aït Ahmed, vieux militant nationaliste, membre fondateur du FLN qui a déclenché la révolution de novembre 1954, opposant au système depuis l'indépendance du pays, leader du plus vieux parti d'opposition. « *Et, en plus il est Kabyle* », leur aurait soufflé Touati. Alternance politique plus alternance régionaliste : un cocktail idéal.

Aït Ahmed est approché deux fois par Nezzar entre les deux tours des législatives, mais il ne cède pas aux propositions du cabinet noir. Le général Touati tente à son tour de le convaincre en se déplaçant à deux reprises à Genève.

Aït Ahmed décline l'offre, non parce qu'il tenait à voir le FIS s'emparer du pouvoir, mais, selon certains de ses proches, parce qu'il avait compris les intentions des décideurs. D'autres affirment que Aït Ahmed, en bon démocrate se voyait mal parachuté à la

tête de l'Etat par un groupe de généraux. Il aurait ainsi agi en contradiction avec ce qu'il avait dénoncé toute sa vie durant. En un mot, « le vieux lion refusait de se faire manipuler par des rats d'égout » commentait un militant de base.

Ben Bella est également sondé par Khaled Nezzar. Mais il n'inspire pas confiance aux décideurs. (...)

Intronisé président du Haut Comité d'Etat, Mohammed Boudiaf est, d'entrée, dépouillé des prérogatives que confère la Constitution au chef de l'Etat. Le décret de l'état d'urgence confère le pouvoir au ministre de l'Intérieur (Larbi Belkheir) de donner ordre à l'armée, par le truchement du wali, de se déployer dans les villes en cas de troubles. Ne connaissant pas les chefs militaires, il ne peut procéder à un quelconque changement dans la hiérarchie de la « grande muette ».

Tout ce que peut faire Boudiaf, c'est donner sa bénédiction à l'ouverture des centres de concentration, dans le sud, où seront parqués plus d'une dizaine de milliers d'Algériens. Du militant pur et dur du FIS, au simple citoyen qui, sur dénonciation du voisin, s'est trouvé mêlé à des gens avec qui il n'avait rien de commun.

Boudiaf, qui se plaignait de la dureté des conditions de vie dans cette région, où il était assigné à résidence sous le « règne » de Benbella, dit qu'il n'a pas d'états d'âme à envoyer des milliers d'Algériens sous le soleil de plomb du sud. Ignorant tout de la réalité algérienne, il ne fait que cautionner les décisions de ceux qui lui ont déroulé le tapis rouge à son arrivée.

Au fil des jours, en vieux routier de la politique, il découvre les rouages du système et ses hommes. Il commence à prendre certaines libertés et à s'entourer de ses plus proches fidèles. Des fidèles qui, malheureusement, sont eux aussi en décalage avec la réalité algérienne, car ils vivaient tous à l'étranger, ce qui fait l'affaire des généraux. Ces derniers n'arrêtent pas de le harceler et d'épier tous ses mouvements. Il va sans dire que de nombreuses personnalités écartées par les généraux demandent à rencontrer Boudiaf. Il les écoute volontiers. Parmi ces personnalités, un ancien officier des services de sécurité qui répond au pseudonyme de Kamel. Ce dernier le met au courant d'un certain nombre d'affaires et lui recommande quelques noms d'officiers des services dignes de confiance, dont le commandant Mourad.

Les écoutes téléphoniques et les perquisitions secrètes au siège de la présidence sont parmi les opérations principales que doit

mener le colonel Smaïl Lamari. « *Il est imprévisible. Il faut le surveiller de près* », ne cesse de répéter le général Tewfik, lors des réunions nocturnes qui se tiennent au complexe militaire touristique de Sidi Fredj.

Le discours de Boudiaf devient de plus en plus agaçant pour le cabinet noir. Il esquisse les grandes lignes d'une politique de lutte contre la corruption. Pour la première fois, le chef de l'Etat dénonce publiquement la mafia politico-financière. Sans qu'ils soient nommés, les généraux se sentent visés. Ils dressent des barrages pour éviter autant que possible une rencontre avec l'ancien patron de la S.M., Kasdi Merbah, qui dirige un parti d'opposition, le MAJD, Mouvement algérien pour la justice et la démocratie, *Majd* signifiant « gloire » en arabe. Qu'il s'entende avec Merbah, et ce sont le général Benyelles et d'autres généraux écartés qui risquent de renverser la situation.

Dans sa liberté de mouvement, Boudiaf va jusqu'à limoger le général major Mohamed Lamari. Grave erreur. Il vient de toucher à l'un des membres influents du club des onze. Il est alors pris en charge par Nezzar et Tewfik. L'un se montre disponible et à l'écoute du président, spécialité des transfuges de l'armée coloniale, afin de gagner sa confiance. L'autre se montre sévère et intraitable, en invoquant des mesures sécuritaires auxquelles il ne peut déroger. Le général Tewfik va jusqu'à vouloir l'empêcher de se rendre au Maroc, en visite privée, où Boudiaf doit assister au mariage de l'un de ses fils, ce qui le fait sortir de ses gonds. « *En rentrant chez lui, le soir, il était rouge de colère et répétait sans cesse : c'est qui ce Tewfik qui veut m'empêcher de voyager ?* » m'a raconté son fils, Nacer. (...)

Boudiaf se déplacera à Annaba le 29 juin, sans son ministre de l'Intérieur, Larbi Belkheir. Il doit pourtant rencontrer les walis, qui sont sous l'autorité de ce ministre. Qui va les lui présenter ? Qui va lui fournir les informations sur la région dont a besoin tout chef d'Etat dans ce genre de visite ? L'absence du ministre de l'intérieur demeure énigmatique à plus d'un titre.

Autre défection programmée, celle du responsable de la sécurité, le général Tewfik. Le service de la sécurité présidentielle, le Groupement d'intervention spécialisée, les éléments des Centres de recherches et d'investigation, qui sont tous impliqués dans la protection du président et des bâtiments, sont pourtant sous l'autorité du chef du Département de renseignements et de sécurité.

Smaïl Lamari, qui n'est encore que colonel, responsable de la sécurité intérieure et adjoint de Tewfik, n'est pas, lui non plus, du voyage. Le général Benabbès Gheziel, commandant de la gendarmerie, le corps auquel est confiée la protection du parcours présidentiel, est absent. Le patron de la police est également resté à Alger.

Bien qu'il préside une instance collégiale composée de cinq membres, pas un des membres du Haut Comité d'Etat n'accompagne Boudiaf.

Dans son livre, Nezzar justifie ces curieuses absences par le souhait du président de ne pas vouloir s'afficher avec les figures l'ancien régime « *qui, pour lui, pouvaient être contestées.* » (page 262) Va pour Larbi Belkheir et les autres membres du HCE. Mais pour ce qui est du commandant de la gendarmerie, du directeur de la police et des deux patrons du DRS, rien à voir. Ce sont des hommes de l'ombre. Ils n'ont pas à se montrer avec le président. De tous temps les responsables des services de sécurité font partie des voyages du chef de l'Etat, et on ne les voit jamais.

En leur absence, qui va veiller sur le dispositif de sécurité ? Le chef de la 5^{ème} Région militaire n'étant pas rompu à cet exercice, ne peut assurer la coordination entre le SSP, le GIS, les éléments du CRI, la gendarmerie et la police. Les directeurs régionaux des services de sécurité ne peuvent rien faire d'efficace en l'absence d'un chef. En restant dans leurs bureaux à Alger, Tewfik, Smaïl et Gheziel ont signé leur culpabilité. (...)

Où était passée la protection rapprochée du président ? Au moment de son entrée sur la scène de la maison de jeunes d'Annaba, Boumaarafi a pris tout son temps pour vider son chargeur sur Boudiaf et s'en aller tranquillement. Le dernier des profanes sait très bien qu'un président a une protection rapprochée qui réagit au moindre geste suspect. Les gardes du corps, qui devaient être positionnés aux extrémités de la scène, les hommes « matelas », qui doivent être au nombre de trois et placés juste derrière le président ont subitement disparu. Il n'y avait personne derrière le rideau d'où a surgi l'assassin. J'en veux pour preuve qu'après avoir accompli son terrible forfait, Boumaarafi s'est retiré tranquillement, sans essuyer le moindre tir de la part des éléments du SSP.

Selon des témoins oculaires, le commandant Hadjerès, chef du SSP était occupé par le commandant Hammou dans une banale conversation.

Aucun tir n'a fusé de la salle en direction de l'assassin. Pourtant,

des tireurs d'élite sont postés aux quatre coins de la salle et au milieu de l'assistance. Il est impossible d'imaginer que, durant tout le temps que Boumaaraïf vidait son chargeur, il n'y ait pas eu la moindre réaction des hommes de la protection rapprochée. Si abattre un président avec une telle facilité pouvait se produire sans complicité des hauts responsables, que de dictateurs auraient péri sous les balles du premier venu.

Rencontré quelques jours plus tard à son domicile, le général Mohammed Betchine, ancien patron des services de sécurité, n'arrivait pas à expliquer toutes les anomalies relevées dans le dispositif de sécurité. Il conclut en me disant : « *Si j'étais à la place de Tewfik, je me serais tiré une balle dans la tête.* »

Quelle fut la réaction du cabinet noir ? Dès l'annonce de la nouvelle, Khaled Nezzar, ministre de la Défense et membre du HCE ne juge pas utile de réunir les membres du HCE, ni l'état-major de l'armée, ni les cadres de l'institution militaire. Il se rend précipitamment au siège du DRS à Dely Brahim, pour une réunion avec le général Tewfik, le général Saïdi Fodhil, directeur de la Sécurité extérieure, le colonel Smaïl Lamari, le colonel Abderrahmane, directeur central de la sécurité de l'armée, c'est-à-dire les principaux chefs du Département du renseignement et de la sécurité. Par le plus grand des hasards, le commandant Mohammed Samraoui dit Lahbib assiste également à cette réunion. Ils ne peuvent l'exclure, car il se trouve là en tant que membre de la cellule de gestion de l'état d'urgence (ils ont toujours besoin d'un jeune universitaire). Manifestation d'une justice divine qui veut qu'à ce moment un officier étranger à la mafia soit présent pour témoigner de ce crime, le jour venu.

La réunion est de courte durée. Nezzar demande aux participants s'il pouvait compter sur leur soutien. « *Affirmatif.* » lui répondent-ils. Sans prendre connaissance des détails du déroulement de l'assassinat, et sans entendre aucun des témoins, il déclare : « *Le commandant Hammou est innocent. Nous le connaissons tous. Il n'y a rien à lui reprocher.* »

Il le disculpera encore dans ses Mémoires en écrivant : « *Le commandant du GIS, à qui on impute à tort une responsabilité dans l'assassinat de Boudiaf, n'avait fait que son travail. A sa place, j'aurais agi exactement de la même manière. J'ai eu à le connaître personnellement et j'écarte absolument toute suspicion à son encontre.* » (Page 261) Pourquoi cet acharnement à défendre Hammou ? De quel travail parle Nezzar ? Quelle responsabilité lui a-t-on imputée ? Pourquoi ce délire du général ? (...)